

MUSIQUE THEATRE & ARTS GRAPHIQUES

Maison des services — 22 rue Louvière 55190 Void-Vacon 03 29 8 97 61 | http://cc-cvv.fr/ema | ema.cc-cvv@orange.fr | http://www.facebook.com/ema.cc.cvv



Objet : Lettre d'information - COVID 19 et activités de l'EMA

Depuis le 16 mars 2020 l'EMA a stoppé l'ensemble de ces activités en présentiel. Un suivi pédagogique à distance, assuré par les professeurs, a été mis en place (quand la nature de l'activité le permettait). La facturation des cours a été suspendue, et sera également annulée pour tout le reste de l'année scolaire en cours.

// Reprise partielle de l'activité en présentiel à partir du 3 juin 2020

A partir du 3 juin 2020, sauf contre ordre, une partie de l'activité de l'EMA pourra reprendre en présentiel.

En vue de cette reprise partielle sur site, un protocole sanitaire spécifique à l'EMA a été élaboré. Celui-ci reprend les bases du protocole sanitaire conçu pour l'éducation nationale, et s'appuie sur les différentes préconisations des organismes de référence en matière d'enseignement musicale et artistique.

L'éveil et l'initiation musical, le théâtre, le chant, et les instruments à vents sont des pratiques qui soulèvent encore trop de questions en terme de sécurité sanitaire (matériel partagé, possible propagation de particules de salive dans l'air ou sur les surfaces). C'est pourquoi nous avons pris la décision de ne pas reprendre ces activités en présentiel cette année scolaire.

Les cours d'arts graphiques (à Void-Vacon uniquement), les cours de batterie, piano, accordéon et instruments à cordes, ainsi que certains cours de FM pourront en revanche reprendre en présentiel à partir du 3 juin.

Sera donné aux usagers le choix de reprendre en présentiel ou de continuer le suivi pédagogique à distance. De même certains professeurs, sur recommandation de leur médecin traitant, seront forcés de privilégier les cours à distance plutôt que le présentiel.

Pour le chant ou les instruments à vent, en complément du suivi pédagogique à distance, il sera toutefois autorisé d'organiser ponctuellement, à l'initiative du professeur, des petits temps de cours individuel, ou de courtes rencontres musicales en petit groupe, mais uniquement en extérieur, dans un espace adapté.

Chaque situation est particulière. C'est pourquoi, pour plus d'informations, je vous invite à vous rapprocher de votre professeur.

En préalable à toute reprise en présentiel, l'usager doit avoir pris connaissance du protocole sanitaire de l'EMA. Et en venant prendre son cours en présentiel sur site il s'engage à respecter ce protocole.

// Perspectives pour la rentrée de septembre 2020

Quel que soit le domaine d'activité, Il nous faut tous apprendre à cohabiter avec le COVID 19, et donc nous adapter, pour une période qui reste encore indéterminée.

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'EMA, en concertation avec les autres établissements d'enseignement artistiques et ses partenaires, est engagée dans une réflexion, afin d'être en mesure de proposer dès septembre 2020, pour l'ensemble de ses activités, une offre pédagogique transitoire.

Cette nouvelle offre, provisoire, se doit d'être attractive, efficace et cohérente pédagogiquement. L'objectif est de préserver le plaisir dans l'apprentissage, de maintenir la qualité de l'enseignement, tout en respectant les règles sanitaires qui s'impose ou s'imposeront, jusqu'à un retour progressif à la normale.

Les avancées scientifiques sur le COVID 19 seront déterminantes. Elles conditionneront ce qu'il sera possible de faire ou non.

Selon les situations et les disciplines, des offres pédagogiques alternatives pourront être proposées. Celles-ci pourront aller du 100 % en présentiel, au 100 % en distanciel, en passant par une mixité entre les deux. Le contenu pédagogique pourra aussi être réinventé.

La tarification pourra également tenir compte des différentes modifications de l'offre pédagogique.

Toutes les options sont à l'étude.

En espérant vous revoir très bientôt dans nos locaux.

Bien à vous,

Le 28/05/2020

Alexandre Rochette Coordinateur EMA